

Déclaration Liminaire CTL du 5 juillet 2022



Nous sommes réunis ce 5 juillet pour un nouveau CTL qui fait suite à plusieurs semaines particulièrement chargées en instances : groupe de travail, CHS, CAP, et 2 CTL en un mois ...

Les réunions s'enchaînent à un rythme effréné...A se demander si ce calendrier particulièrement serré à l'aube des vacances d'été n'est pas volontaire pour noyer les organisations syndicales et qu'il y ait moins de résistance...

Pourtant, concernant ce CTL nous nous étonnons que tous les sujets qui devraient être à l'ordre du jour n'apparaissent pas. En effet, la nouvelle organisation du SIP de Bordeaux doit officiellement se mettre place en janvier prochain mais sera en fait effective dès septembre 2022 !!!!

Il y a néanmoins à l'ordre du jour des sujets humainement importants tels que le DUERP ou l'égalité professionnelle homme-femme.

A l'heure où dans le monde le droit des femmes reste toujours aussi fragile et même recule comme on a pu le voir aux états unis, la DGFIP quant à elle semble vouloir accélérer le processus de l'égalité professionnelle. Cette initiative qui à première vue est tout à fait louable, reste cependant à nuancer à la lecture des documents fournis. En effet, quand on lit que le télétravail est une avancée professionnelle pour que les femmes puissent mieux concilier vie personnelle et professionnelle on voit que le chemin va être encore long et difficile...car de là à lire entre les lignes que la DGFIP considère comme une avancée de renvoyer les femmes travailler à la maison pour qu'elles puissent en même temps gérer les enfants et s'occuper de la maison il n'y a qu'un pas...

Alors non Messieurs, être multitâche à la maison n'est pas une avancée ni pour l'égalité professionnelle, ni pour la condition de la femme !!!!

Ajoutons à cela le contenu plus que « light » du stage obligatoire sur les violences sexistes et sexuelles, et on peut dire que les agresseurs ont encore de beaux jours devant eux....

Une fois de plus la DGFIP ne se donne pas les moyens de ses ambitions. Mais nous invitons la DG à prendre contact avec la CGT qui elle nous a permis d'effectuer un stage beaucoup plus pointu sur le sujet !!!

La CGT, syndicat tant décrié, empêcheur de tourner en rond, à qui notre ministre va même jusqu'à interdire à ses représentants nationaux d'émettre une opinion...

Pourtant quand Bercy s'enorgueillit le 16 juin dans Ulysse d'avoir fait condamner Mc Donald's France pour fraude fiscale, il se garde bien de dire que c'est grâce à la Fédération CGT du commerce qui est à l'origine du rapport « unhappymeal » fruit d'une coalition européenne et américaine de syndicats dénonçant l'évitement fiscal de Mc Donald's à travers le monde !

Autre sujet d'actualité à la DGFIP: le remue-ménages qui commence à se décliner localement dans les services.

Si l'objectif officiellement affiché est une grande concertation libre des agents, nous avons déjà pu constater que les sujets abordés sont « orientés » et que les agents qui portent des suggestions n'allant pas dans « le bon sens » sont recadrés...

C'est ce qui était à craindre : un simulacre de démocratie participative, cher à ce gouvernement puisque nous avons déjà pu voir les résultats de la convention citoyenne ou des cahiers de doléances initiés par notre Président !...

La DG, persuadée que les agents sont acquis à la cause néo-libérale, compte sur eux pour proposer des changements, et des orientations qui vont au-delà de ce qu'elle a déjà mis en œuvre : moins de service public, moins de missions, plus de contractuels, carrières hasardeuses, salaires qui font le yoyo, etc...

Elle espère que les agents seront dupes, et qu'elle pourra ressortir quelque chose d'exploitable de ce remue-ménage allant dans le sens de sa logique de démantèlement du service public et de dématérialisation à tout-va où on laisse 25 % des contribuables sur le carreau ...

Tout cela en faisant croire aux agents que c'est leur idée et qu'ils sont des acteurs volontaires de changements tels que les transferts de mission au privé, les salaires à la tête de l'agent, l'emploi massif de contractuels, ou encore les fermetures de services à la pelle.

On connaît malheureusement les méthodes...

Si la DG était vraiment à l'écoute des agents cela fait bien longtemps qu'il y aurait eu un virage à 360° dans les réformes.

Et ce n'est pas la pseudo revalorisation du point d'indice de 3,5 % inférieur au montant de l'inflation qui va faire croire aux agents que le gouvernement tient compte de leurs revendications.

Avec cette mesure, le gouvernement confirme seulement que le seul moyen efficace de lutter contre la baisse du pouvoir d'achat est d'augmenter les salaires de tous les personnels de la Fonction publique, en revalorisant le point d'indice comme l'a toujours porté la CGT.

Il s'agit d'une véritable défaite idéologique, qui marque l'échec des politiques salariales fondées sur l'individualisation et la multiplication des mesures parcellaires.

Les augmentations de quelques dizaines d'euros visibles sur les fiches de paye seront évidemment bienvenues mais restent insuffisantes au regard du gel subit depuis des dizaines d'années et de l'inflation galopante

Cette mesure nettement insuffisante appelle une revalorisation plus forte .

La CGT maintient la revendication d'une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 et indexation sur l'inflation.